RéSOLUTION UIT‑R 11-5

Perfectionnement du Système de gestion du spectre pour
les pays en développement

(1993-1995-1997-2003-2007-2015)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* qu'un système amélioré de gestion du spectre comportant des modifications logicielles du Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC) actuel faciliterait la gestion des fréquences et le contrôle des émissions à l'échelon national, la coordination entre administrations et la notification au Bureau des radiocommunications (BR);

*b)* que le Système SMS4DC a été développé en Unicode par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) en étroite collaboration avec le BR sur la base des spécifications techniques élaborées par le groupe d'experts de l'UIT-R et de l'UIT-D;

*c)* que des éléments de données utilisés dans le Système SMS4DC étaient basés sur les Recommandations UIT-R pertinentes relatives à la gestion du spectre, notamment ceux utilisés pour la notification et la coordination;

*d)* que de nombreuses administrations ont réussi à mettre en œuvre des systèmes de gestion automatisée de base de données (SGBD) pour développer et tenir à jour leurs données nationales de gestion du spectre,

notant

que les Recommandations UIT-R relatives aux cartes et aux données topographiques numériques sur la propagation des ondes radioélectriques sont actuellement prises en considération pour le développement du Système,

décide

1 que la Commission d'études 1 et les experts du BR devraient continuer à prêter leur concours au perfectionnement du Système SMS4DC, conformément aux décisions de la CMR et aux Recommandations, Manuels et Rapports pertinents de l'UIT-R;

2 que le BR devrait continuer d'aider le BDT à mettre en œuvre le Système de gestion du spectre dans différents pays, dans le cadre de la participation de la Commission d'études 1 et d'experts du BR à des projets de formation pertinents, comme l'Académie de l'UIT.